

Dossier de presse



Le Printemps des
jardiniers

PREMIÈRE ÉDITION

24 & 25 mars
2012

Domaine de la Grange - la Prévôté

Domaine de la Grange - la Prévôté

BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex

Tél. 01 60 63 29 40 - Fax 01 60 63 71 96

lagrangelaprevote@savigny-le-temple.fr

savigny-le-temple.fr



La Ville de Savigny-le-Temple

en partenariat avec l'Association des Amis du Château de la Grange
(AACG)

propose une nouvelle grande manifestation populaire, annuelle



**Bienvenue au domaine de la Grange – la Prévôté
pour cette première édition
samedi 24 & dimanche 25 mars 2012**



Sommaire

| | Pages |
|---|-------|
| 1. Salon de plein air populaire pour un jardinage au naturel | 6 |
| 2. Au programme : conseils, démonstrations, animations | 7 |
| 3. Le domaine de la Grange – la Prévôté, un site unique | 11 |
| 4. Savigny-le-Temple à Sénart et en Seine-et-Marne | 13 |
| 5. Ils ont d'ores et déjà répondu présents | 14 |
| Claude Bureaux : parrain 2012 | |
| Ainsi que de nombreux partenaires et participants | |

Contacts :

- △ Gilles Debarle, directeur du domaine de la Grange – la Prévôté
Avenue du 8 mai 1945 • BP 147 • 77547 Savigny-le-Temple cedex
Tel : 01 60 63 29 40 • 06 86 47 25 22 • g.debarle@savigny-le-temple.fr
- △ Alain Traca, président de l'Association des Amis du Château de la Grange.
Association des Amis du Château de la Grange
4, place du Réveil Matin – 77176 Savigny-le-Temple
Tel : 06 08 36 05 09



Les 24 et 25 mars prochain, 1^{er} week-end du printemps, aura lieu la 1^{ère} édition d'une manifestation dédiée aux jardiniers amateurs, jardiniers du dimanche :

« Le printemps des Jardiniers »

Co-organisé par la Ville de Savigny-le-Temple (77) et l'association des Amis du Château de la Grange, ce salon de plein air se tiendra aux portes de Paris, dans le beau cadre du domaine de la Grange – la Prévôté et de son potager. Alors que la nature s'éveille, il permettra aux visiteurs de découvrir tous les trucs et astuces pour aménager leurs balcons et jardins par des techniques de jardinage au naturel et diversifié. Des parcelles et balcons témoins seront le théâtre de démonstrations et animations.

La ville de Savigny-le-Temple, 5^{ème} ville de Seine-et-Marne, 1^{ère} commune de Sénart en importance démographique, est à la pointe de la démarche de développement durable en tant que collectivité locale :

- △ pour la valorisation de la biodiversité
- △ dans la conduite de ses actions Agenda 21 dont le plan a été labellisé Agenda 21 local France le 13 avril dernier par le Ministère de l'écologie.

Elle a par ailleurs rénové et ouvert au public depuis 2006 un site patrimonial remarquable, le domaine de la Grange – la Prévôté, avec son château du XIX^{ème}, mais aussi son parc de 14 ha en lisière de forêt, son potager de près d'1,5 ha, grand jardin vivrier, l'un des plus vastes d'Ile-de-France, son Centre régional de recherche sur l'environnement de Savigny-le-Temple (CERES), dédié aux variétés rares de plantes cultivées franciliennes, et bientôt un centre régional des ressources génétiques d'Ile de France.

Dans ce contexte, et devant l'engouement grandissant du public à découvrir ou redécouvrir les jardins et la pratique du jardinage, la municipalité, en partenariat avec l'association des Amis du château de la Grange (AACG), a décidé d'ouvrir le domaine à un public plus large, et d'organiser une grande manifestation annuelle, autour du jardinage à la portée de tous : le Printemps des Jardiniers.

Trait d'union entre ce site d'exception, le développement durable et les jardiniers amateurs, cet évènement, de caractère unique dans le sud-est de l'Ile-de France, aura lieu systématiquement le premier week-end du printemps, période idéale des bons conseils pour installer son balcon ou son jardin. En 2012, les 24 et 25 mars, il ouvrira le bal de la saison horticole avec les premiers beaux jours et le démarrage des plantations.

Il s'agit d'un rendez-vous annuel convivial à destination du jardinier « du dimanche », un jardinier amateur en relation avec son époque, à la recherche de conseils dans la pratique du jardinage au naturel, respectueuse de l'environnement et développant la biodiversité.

Le salon sera spécialisé dans le conseil en installation de fruits et légumes dans son jardin, dans la démonstration de modes de culture et de taille. Il aura pour particularités de présenter des parcelles de jardinage témoins dans le potager, du jardinage en biodiversité de fruits, légumes et plantes aromatiques cultivées d'Ile de France, des graines de variétés régionales anciennes, et de faire la part belle à des exposants semenciers, pépiniéristes d'envergure nationale.

Les organisateurs visent l'objectif de faire de cet évènement un rendez-vous national de tous les amoureux de jardin potager-nourricier, du collectionneur initié à l'amateur néophyte.

Au programme

Conseils, démonstrations, animations, parcelles témoins

L'évènement a pour objectifs notamment :

- △ de contribuer à faire connaître et valoriser la biodiversité cultivée régionale (graines, plantes, etc.) auprès du grand public en parallèle du projet de création du Centre régional des ressources génétiques de l'Île-de-France (CRRG IdF), initié par la Ville au domaine.
- △ De promouvoir les entreprises horticoles et artisanales de la Seine-et-Marne et de l'Île-de-France ou des alentours, dans un contexte économique peu favorable. La demande de produits de proximité est souhaitée dans un cadre de développement durable, conformément à l'Agenda 21 de la Ville, labellisé « Agenda 21 local » depuis le 13 avril 2011.

Ces deux objectifs permettent de différencier cette manifestation des autres grandes fêtes des plantes de la région, d'autant qu'aucune fête de cette importance n'existe dans le sud-est de l'Île-de-France.

Afin d'ouvrir le domaine le plus largement possible, les stands et les animations seront mis en situation à l'intérieur et autour du château, dans le potager et sur une partie du « tapis vert », dans les communs et dans la salle des ateliers. L'ovale à l'avant du château sera en partie occupé afin de rendre la manifestation visible depuis l'entrée principale.



Le programme a été bâti au regard des évènements qui existent dans ce domaine, et au fil des contacts pris avec des intervenants et participants potentiels.

Démonstrations, conseils, animations pour un jardinage au naturel et diversifié

▲ **Présenter plusieurs petites parcelles d'exemples de jardins ou de préparation de terrain**, avec des professionnels et des associations de jardiniers qui donnent des conseils, des idées ou des astuces au grand public en aménagement, en entretien et en plantation, pour différents types des jardins en région parisienne.

Situées au cœur du projet, ces animations s'effectueront en continu :

- △ La plantation de massifs (plantes annuelles, vivaces, plantes aromatiques) ;
- △ Pour des haies de jardin diversifiées ;
- △ La démonstration de matériels (arrosage automatique, récupérateurs d'eau) ;
- △ Le travail du sol (étape essentielle au début du printemps)
- △ Le paillage de parcelles pour limiter le désherbage et l'arrosage
- △ Un potager dans son jardin.



L'idée consiste à présenter ces démonstrations sous forme de parcelles de jardins que tout propriétaire d'un pavillon peut posséder. Le temps de la manifestation, une partie du potager sera partagée en plusieurs parcelles-témoins d'environ 50 m² chacune, qui sera animée par un exposant, sur la base du volontariat. L'exposant pourra mettre en situation ses plantes, ses massifs, etc. et prodiguer ses conseils comme s'il s'agissait de la parcelle d'un habitant des environs. Son stand sera placé dans cette parcelle.

Cette mise en scène devrait aussi concerner certaines des autres animations suivantes, afin que le visiteur puisse retrouver en quelque sorte sa propre situation.

▶ **Les animations en continu en stand**

- △ La protection du jardinier (par un agent des espaces verts de la Ville) ;
- △ La protection des plantes ;
- △ Le recyclage et le compostage ;
- △ Un jardin vertical ;
- △ L'inscription au concours des balcons et jardins fleuris, et conseils pour réussir le concours, sur un stand dédié.

▶ **Les animations ponctuelles**

- △ L'élagage en douceur d'un grand arbre : démonstration réalisée soit le samedi, soit le dimanche après-midi, à définir avec l'intervenant.
- △ La taille d'arbres fruitiers au moins une séance par jour ;
- △ La taille de rosiers au printemps ;
- △ La présentation d'outils anciens, à une heure différente des conférenciers.

▶ **La présentation de collections de plantes d'intérieur**

- △ Présentation d'orchidées, de bonzaïs, etc. ;
- △ Présentation de plantes de balcon.

Présentation et vente de produits

▶ **Les plantes de massifs, plantes vivaces, arbres et arbustes :**

Il s'agira de faire la promotion des pépiniéristes régionaux. Dans la mesure du possible, la présentation de variétés ou d'obtentions locales sera une préférence.

▶ **Les semences de variétés régionales par des entreprises spécialisées :**

Quelle que soit leur taille, il s'agira de mainteneurs de variétés. La plupart coopère avec le potager pour la préservation de la biodiversité cultivée d'Île-de-France. Il n'existe aucun rassemblement de ce genre en France. Cette réunion pourrait favoriser la promotion de la manifestation au niveau national et concourt à lui donner une de ses principales spécificités.

▶ **Produits artisanaux, outils, signalétique de jardin et présentation d'outils anciens :**

Ces stands seront principalement liés aux activités artisanales, sans aller vers une grande fête de ce genre. C'est un élément qui intéresse toujours une partie du public, qui va de pair avec la manifestation.

Les stands présentant éventuellement du mobilier de jardin seront sélectionnés. Tout mobilier en bois exotique, par exemple, sera refusé.

Par ailleurs, les produits d'entretien du jardin ne seront acceptés que s'ils respectent les règles du jardin biologique.

▶ **Produits du terroir :**

Il ne s'agit pas d'organiser une fête des produits du terroir, mais de vendre les produits qui pourront être aussi consommés sur place en restauration rapide ou en repas chaud. Il s'agira principalement de produits régionaux faisant la promotion des entreprises locales, notamment jus de pomme, cidre, bière et fromages de Brie. La confrérie du Brie de Melun intronisera un « chevalier de l'ordre du Brie de Melun ».

▶ **Livres sur le jardin et l'horticulture :**

Un libraire et des éditeurs seront contactés. Une séance de dédicace de livres pourra avoir lieu.

Les autres animations

Elles seront assurées dans l'esprit populaire voulu pour cette manifestation.

▲ **Conférences thématiques :**

Elles correspondent aux thèmes de la fête et au public.

Les conférences pourraient attirer un public nombreux, non seulement par le choix de thèmes attractifs, mais aussi en cas d'intempéries :

- △ Augustin Bonnardot, spécialiste de l'arboriculture au CAUE77 ou Marianne Souq : « les haies champêtres » ;
- △ Jean-Marc Muller, seine-et-marnais, grand prix de la SNHF, membre de l'association Jardinot : « les légumes originaux dans le potager » ;
- △ Annie-Claire Lussiez, conservateur honoraire du musée de Melun : « La symbolique des plantes » ;
- △ Un autre conférencier est pressenti pour traiter de la biodiversité au jardin.

▲ **Animations à destination des enfants :**

- △ Atelier de semis et/ou de construction de nichoirs en fonction des moyens humains disponibles ;
- △ Contes pour enfants et livres sur la nature ;
- △ Présentation des ruches du domaine et du métier d'apiculteur ;
- △ Promenades en calèches et, sous réserve, stand de crêpes ;

▲ **La présentation de l'évènement :**

Un ou deux présentateurs se relaieront pour présenter les animations, les intervenants, faire les annonces nécessaires, sans pour autant intervenir à longueur de temps, afin de respecter le cadre paisible du domaine.



Le domaine de la Grange – la Prévôté

Un site unique

Historique

Existant depuis le Moyen Âge, le domaine de la Grange – la Prévôté a connu un développement constant sous la houlette de ses différents propriétaires. Il a connu plusieurs tournants décisifs jusqu'à la création de l'annexe de l'Institut Gustave Roussy (IGR), en 1957. Quarante ans plus tard, l'IGR a décidé de s'en séparer. Le domaine étant menacé de destruction, la Ville de Savigny-le-Temple s'est engagée dans un vaste programme de réhabilitation et d'animation des lieux, autour des principaux éléments légués par l'Histoire, parmi lesquels, dans l'ordre chronologique :

- △ Un vaste potager de plus d'un hectare, vieux de plus de 250 ans ;
- △ Un parc à l'Anglaise ;
- △ Un château de style Second Empire ;
- △ Un hôpital de 11000m² qui été rénové à des fins médico-sociales. C'est aujourd'hui, un établissement d'accueil des personnes atteintes de la maladie dite « d'Alzheimer ».



Cadre juridique

Après un premier contrat conclu en 1999, la Ville a contracté un bail emphytéotique de 35 ans en 2002 avec le Conseil Général du Val-de-Marne, propriétaire des lieux (le siège social de l'IGR étant à Villejuif). Ce bail stipule la nécessité d'attribuer une vocation médico-sociale à l'ancien hôpital et de réhabiliter l'ensemble du domaine.

Partenariat avec l'association des Amis du Château de la Grange

Le programme a été initié par un groupe d'habitants de Savigny-le-Temple désireux de sauvegarder l'un des rares éléments du patrimoine de la commune et de mobiliser les Savigniens et les Sénartais sur ce grand projet. Une convention datant d'avril 1999, renouvelée en septembre 2009, formalise ce partenariat.

Grands axes des activités du domaine

Afin de réhabiliter le château et le parc, la Ville a signé un contrat régional avec la Région Île-de-France, dans le cadre duquel le Conseil général de Seine-et-Marne a soutenu la rénovation du parc et du potager, puis celle du pavillon du CERES.

Conformément à ce programme « ouvert à la Ville et à la Vie », différentes actions sont ainsi effectives :

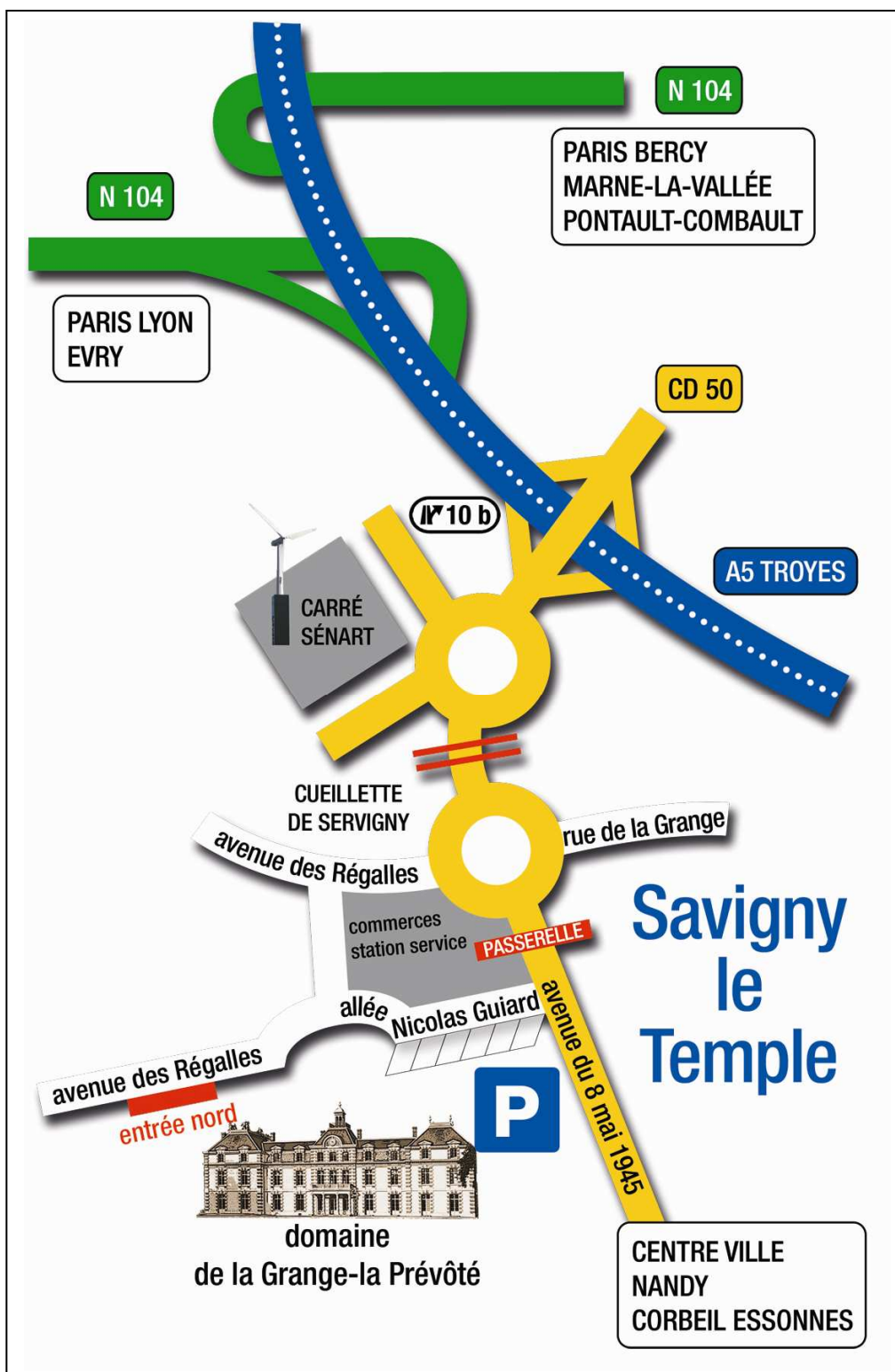
- △ Le château accueille la mairie annexe de la Ville pour la célébration des mariages et autres cérémonies officielles ;
- △ Le château possède un chemin d'interprétation de l'histoire de ses propriétaires parmi lesquels Jean-Baptiste Bernadotte, Maréchal d'Empire puis Roi de Suède et son épouse, Désirée Clary, dont le frère a repris la propriété en 1813 ;
- △ Le château est aussi le lieu de résidence d'artistes en lien avec les services culturels de la Ville, qui bénéficient de la présence d'ateliers et d'une salle de spectacles ;
- △ Une brigade équestre est installée dans les écuries et contribue à la sécurité de la Ville ;
- △ Le parc met en valeur ses plus beaux arbres avec la création d'un parcours botanique ;
- △ Le potager historique a été réhabilité autour d'une idée, le Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Environnement de Savigny- le-Temple (CERES) : il met en œuvre d'un programme de préservation et de mise en valeur des variétés de plantes cultivées d'Île-de-France, soutenu par un vaste réseau de partenaires.
- △ Cet ensemble de lieux favorise le montage de nombreuses animations, de visites guidées et de programmes de sensibilisation et d'animations pour les scolaires et tous les autres publics, en cohérence avec l'Agenda 21 de la Ville.
- △ Aujourd'hui, le domaine fait l'objet d'une programmation culturelle annuelle.



Savigny-le-Temple

à Sénart et en Seine-et-Marne

Savigny-le-Temple est à 30 kms au sud-est de Paris et desservi par la RERD (40 mn entre la gare de Lyon et la gare de Savigny-le-Temple/Nandy)
Le domaine est également facilement accessible par les grands axes routiers.



Ils ont d'ores et déjà répondu présents

Claude Bureaux : parrain 2012

La particularité de jardin vivrier du potager du domaine de la Grange – la Prévôté a séduit Claude Bureaux, maître jardinier au Jardin des Plantes et chroniqueur horticole sur France Info. Il a bien volontiers accepté de parrainer gracieusement la première édition. Fervent défenseur de la création du CRRG Île-de-France, il présentera les stands, sensibilisera les visiteurs aux différentes animations et aux variétés régionales.

Des partenaires départementaux et régionaux

L'évènement est placé sous le patronage de la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF).

Une dizaine d'organismes départementaux et régionaux soutiennent l'évènement de diverses manières :

| | |
|--------------------------------|---|
| Conseil général 77 | environnement, économies d'eau, communication |
| Dufaÿ-Mandre | appui à la décoration |
| EPA Sénart | appui logistique, relais communication |
| Le Nouveau Paris Ile-de-France | |
| Melun Val de Seine | appui logistique et matériel |
| Pépinières Val d'Yerres | appui à la décoration |
| Seine-et-Marne tourisme | tourisme et communication |
| SNCF | relais communication |

Et d'autres viennent peu à peu allonger cette liste.

Près de 60 participants pour les stands et animations

Ce sont également près d'une soixantaine de professionnels, entreprises du jardinage, et des produits de bouche qui ont d'ores et déjà annoncé leur participation : paysagistes, pépiniéristes, semenciers, horticulteurs, agriculteurs, maraîchers, associations, prodigueront conseils, assureront démonstrations et animations.



Domaine de la Grange – la Prévôté
Avenue du 8 mai 1945 • BP 147 • 77547 Savigny-le-Temple cedex
Tel : 01 60 63 29 40 • 06 86 47 25 22
lagrangelaprevote@savigny-le-temple.fr
www.savigny-le-temple.fr